

Les risques biologiques



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b006



14 h
28.29 novembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation qui permet de repérer le risque biologique en milieu professionnel, de s'approprier les différentes classifications des agents biologiques et leur mode de transmission.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Repérer le risque biologique en milieu professionnel.
- S'approprier les différentes classifications de l'agent biologique et son mode de transmission.
- Construire une démarche d'analyse du risque.
- Mettre en œuvre une prévention adaptée à partir de moyens de protection et de prévention collectifs et individuels.

Programme

- Analyser les données épidémiologiques actuelles.
- Données réglementaires : Codes du travail, de la santé publique, de l'environnement.
- Définir les agents biologiques : définition, classement.
- Appliquer les connaissances acquises dans le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs exposés en fonction de la classification réglementaire des agents biologiques.
 - Suivi individuel.
 - Constitution et contenu du dossier médical en santé au travail des salariés exposés.
- Reconnaître les situations d'exposition à risque.
 - Principaux secteurs et professions concernés.
 - Présentation de cas concrets :
 - milieu de soins, laboratoires d'analyses médicales,
 - travaux en contact avec les animaux,
 - secteur agroalimentaire,
 - métiers de l'eau et de l'environnement (traitement des déchets),
 - maintenance et climatisation (contact avec les biocontaminants).
- Évaluer les risques.
- Mettre en place une démarche de prévention.
 - Prévention technique et organisationnelle.
 - Équipements de protection collective et individuelle.
 - Information et formation du salarié.
 - Rôle du médecin du travail et de l'IST.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.